

Surveillance et entretien des systèmes d'endiguement

Type : Formation

TARIF

1888,0000 EUR HT / stagiaire

DURÉE

4,00 jours
Soit 28,00 heures

RESPONSABLE DU STAGE

GACHELIN Cyril

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Mini : 7
Maxi : 12

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

PUBLIC CONCERNÉ

Ingénieur de bureau d'études
Exploitant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les modalités de surveillance et d'entretien des digues de cours d'eau

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés	60 %	Etudes de cas	20 %
Travaux pratiques	%	Démonstration - visites	20 %

CONTENU

- Réglementation
- Application du décret "Digue"
- Typologie des digues
- Mécanismes de rupture et désordre
- Surveillance et désordres
- Notions d'hydraulique
- Conception d'ouvrages : bases de calcul, confortement, réparation
- Prévention et alerte

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

À la fin de la formation, chaque stagiaire évalue la formation suivie sur différents critères et l'atteinte des objectifs de la formation.

Pour les stages non qualifiants : Une évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation par différents outils adaptés et choisis pour chaque formation : QCM, observation sur des mises en situation, évaluation continue, étude de cas, ensemble de questions orales, ... Le résultat de cette évaluation est enregistré sur l'attestation de fin de formation.

Pour les stages habilitants ou qualifiants : Des évaluations individuelles en situations pratiques et théoriques sont réalisées. Le résultat de ces évaluations est fourni sous la forme, soit d'un avis d'habilitation pour l'employeur, soit d'une attestation de réussite aux épreuves

QUAND ET OÙ ?

SS02719A du 25/03/2019 au 29/03/2019
LIMOGES CEDEX